

## Tarifs 2024 du camping municipal de l'étang à Saint-Aubin-du-Cormier

		Jour de semaine (du lundi au jeudi, hors jours fériés)	Vendredi <sup>1</sup> (hors jours fériés)	Week-end <sup>2-</sup> <sup>6</sup> et jours fériés <sup>3</sup>	Vendredi + samedi + dimanche ou samedi + dimanche + lundi
Commune	Particuliers et entreprises	205,42 €	205,42 €	399,43 €	604,85 €
	Associations et scolaires	Gratuit	205,42 € <sup>5</sup>	399,43 € <sup>5</sup>	604,85 €
	Restitutions / spectacle annuel	1 gratuité			
Hors commune		410,84 €	410,84 €	798,86 €	1 209,70 €
Caution ménage <sup>4</sup>		250 €			
Caution dégradations		1 000 €			

### Réservation 1 an à l'avance maximum

<sup>1</sup> : état des lieux d'entrée le vendredi après-midi, état des lieux de sortie le samedi matin, 9h00, ménage fait par le locataire

<sup>2</sup> : état des lieux d'entrée le samedi matin, état des lieux de sortie le lundi matin, ménage fait par le locataire

<sup>3</sup> : état des lieux d'entrée la veille du jour férié ; état des lieux de sortie le lendemain matin du jour férié, ménage fait par le locataire

<sup>4</sup> : restituée si le ménage est fait correctement

<sup>5</sup> : gratuité si 1<sup>re</sup> réservation annuelle ou disponibilité de la salle 2 mois avant l'événement

<sup>6</sup> : en cas de mise à disposition de manière exceptionnelle de la salle le dimanche après-midi à certaines associations par la municipalité, la location "Week-end" prendrait alors fin le dimanche à midi et le montant de la location serait diminué de respectivement 50 € (commune) et 100 € (hors commune). Cette contrainte sera communiquée dès la réservation aux locataires potentiels.

**Il est par ailleurs précisé que toute réservation ne sera effective qu'après signature du règlement de location de la salle et versement d'arrhes correspondant à 30 % du montant de la location.**